

Document à imprimer, remplir et à remettre lors de la première séance, accompagné du chèque de cotisation

Bulletin d'adhésion 2026-2027 à l'association Drôle de Drame

L'inscription à nos ateliers vous rend adhérent de l'association Drôle de Drame. L'adhésion vaut pour l'année scolaire en cours, soit du 1^{er} septembre au 31 août. Le règlement de la cotisation annuelle, d'un montant de 20€, se fait par virement (une cotisation par famille).

RIB ASSOCIATION DROLE DE DRAME : IBAN : FR76 1027 8063 7900 0212 1790 147

Nous soussignés....., responsables légaux de l'élève , adhèrent pour la saison 2026-27 (de septembre 2026 à août 2027) à l'association Drôle de Drame. Adhésion à titre individuel, « membre adhérent personne physique, à voix consultative ». Adhésion de 20 €.

Fait le à

Signatures des responsables légaux

Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image

En prévision des restitutions de fin d'année, nous vous soumettons l'autorisation suivante qui concerne la prise de clichés individuels et de groupe, pour la communication, sur différents supports, autour de nos ateliers.

Nous soussignés....., responsables légaux de l'élève , autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle apparaît. Ceci sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) à des fins de communication interne et sans limitation de durée. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à sa vie privée et plus généralement ne sont pas de nature à lui nuire, ou à lui causer un quelconque préjudice.

Fait le à

Signature des responsables légaux